

Immigrants, attention!

Le Canada a pris plusieurs initiatives pour éviter aux immigrants d'être victimes de conseillers sans scrupules.

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a rendu public un document de travail donnant les exemples suivants de conduite inacceptable de la part des conseillers en matière d'immigration: horaires exigés pour de mauvais services, prix très élevés pour des services anodins, fausses représentations et fraudes avec perception d'honoraires.

Le Ministre a déjà pris les mesures nécessaires au lancement de deux projets pilotes (probablement à Montréal et à Toronto). Il s'agit de la création de ressources ethniques communautaires qui pourront être une alternative pour les immigrants ayant besoin de conseils.

Le document fait mention de certaines mesures déjà adoptées par le Ministre; l'on devra, notamment:

- avertir, dans leur pays même, les immigrants sur les activités des conseillers sans scrupules, ainsi que sur l'aide gratuite qu'ils peuvent demander, chez eux comme au Canada;
- encourager les victimes à signaler les abus dont elles ont été l'objet et à collaborer en vue de traduire les responsables devant les tribunaux;
- consulter les provinces et les associations provinciales d'avocats afin, d'une part, de déterminer la portée de la protection actuellement accordée et, d'autre part, de trouver des solutions par l'intermédiaire des services provinciaux de protection du consommateur;
- établir des dossiers sur les conseillers en matière d'immigration, sur les services qu'ils offrent, les honoraires qu'ils exigent et les cas d'inconduite.

Le document prévoit également la possibilité d'obliger les conseillers à obtenir un permis et d'amender la Loi sur l'immigration afin de pouvoir infliger des sanctions quand il y a conduite dérogatoire de la part de tels conseillers.

Le document, intitulé *L'Exploitation des requérants immigrants par des conseillers sans scrupules* fait écho à un rapport présenté récemment au Ministre par un groupe de travail spécial mis sur pied en septembre 1980 pour évaluer dans quelle mesure les objectifs de la Loi sur l'Immigration (1976) sont atteints.

L'attaché scientifique canadien à Paris reçoit un nouveau prix de l'ACFAS

L'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS) a annoncé le nom des lauréats de ses quatre prix annuels à l'occasion de son quarante-neuvième congrès, tenu du 13 au 15 mai à Sherbrooke (Québec).

Le prix Archambault (sciences pures et appliquées) est allé à M. Robert H. Marchessault, chimiste et directeur du centre de recherche Xerox du Canada.

Un biologiste, professeur à l'Université Laval, à Québec, M. Jean Lafontaine, a reçu le prix Pariseau (sciences biologiques).

Le prix Vincent (sciences humaines) est attribué à M. Jacques Henripin, démo-

graphe et professeur à l'Université de Montréal.

Deux personnes se partagent le quatrième prix, le prix Bombardier (innovations technologiques): MM. Michel Bertrand et Robert Guardo, ingénieurs et professeurs à l'Université de Montréal.

Pour la première fois, l'ACFAS décerne son nouveau prix Jacques-Rousseau, créé pour honorer des personnes qui se sont distinguées dans plus d'une sphère de l'activité scientifique. Le lauréat est M. Louis Berlinguet, attaché scientifique à l'ambassade du Canada à Paris.

Une bourse de \$2 000 et une médaille gravée au nom du lauréat accompagnent chacun des prix.

L'ACFAS décerne également deux prix de \$1 000 à des étudiants diplômés.

La fondation de l'ACFAS remonte à 1923. Ses objectifs sont de favoriser rencontres et échanges entre scientifiques et de promouvoir la recherche au Canada français. Elle compte environ 2 000 membres.

Décès de David Lewis



Murray Mosher

M. David Lewis, chef du Nouveau Parti démocratique (NPD) de 1971 à 1975, est décédé le 23 mai à Ottawa à l'âge de 71 ans. M. Lewis, atteint depuis longtemps de leucémie, était hospitalisé depuis trois semaines. Il était membre du NPD et du parti qui l'avait précédé, la *Coopérative Commonwealth Federation (CCF)*, depuis 1936. "Même s'il était devenu une figure éminente au Canada en tant que chef du NPD, il n'a jamais oublié ceux pour qui il était entré en politique: les pauvres, les désavantagés, ceux qui ne disposent pas des mêmes possibilités que les autres. La force de ses convictions et de son intelligence en faisait un adversaire politique redoutable. Sa vie a donné plus de dignité et d'honneur à la politique canadienne", a déclaré le premier ministre Trudeau.

L'ACDI répond à un appel du CICR

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, a annoncé que l'Agence canadienne de développement international (ACDI) avait remis \$100 000 au Comité international de la Croix-Rouge (CICR) afin de venir en aide aux victimes du conflit qui fait rage au Liban.

L'ACDI répond ainsi à un appel international lancé par le CICR en vue de financer ses programmes de secours et de protection jusqu'à la fin d'août.

Depuis la fin de la guerre civile au Liban, en 1975, des flambées de violence périodiques ont provoqué des déplacements de population et causé des blessures et des pertes de vie, surtout dans les villes, dont Beyrouth, la capitale. Durant cette période, le Canada a fourni au Liban une aide de \$5,9 millions, dont \$3,3 millions à titre d'aide alimentaire.

Les programmes actuels du CICR permettront de fournir des secours et des soins médicaux aux victimes du conflit, d'assurer leur protection et de retrouver les personnes manquantes.

L'ACDI a versé sa contribution par l'intermédiaire de la Société canadienne de la Croix-Rouge.